

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/06/13/2014015150/justel>

Dossier numéro : 2014-06-13/10

Titre

13 JUIN 2014. - Arrêté ministériel désignant les postes consulaires honoraires habilités à délivrer des titres de voyage provisoires

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 24-02-2015 inclus.

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 04-07-2014 page : 51317

Entrée en vigueur : 14-07-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé implicitement] <AM 2015-02-16/04, art. 1, 002; En vigueur : 06-03-2015>